

Auteur(s) et titre (pour fins de citation) :

Bouchard, D., J. Ouzilleau, R. Denis et S. Besner. 2001. **Complexe La Grande. Suivi environnemental de la végétation riveraine et aquatique. Rapport synthèse pour la période 1979-1999.** Rapport pour l'unité Hydraulique et Environnement, Hydro-Québec Production. FORAMEC inc., Québec. 133 p.

Résumé :

Le suivi environnemental de la végétation riveraine et aquatique du complexe La Grande, qui s'est déroulé de 1979 à 1999, concerne les habitats riverains et aquatiques de la Grande Rivière à débit régularisé ainsi que les zones riveraines des réservoirs, des rivières à débit réduit et des voies de dérivation dans le cadre des phases I (1973-1985) et II (1987-1996) de ce complexe hydroélectrique. La méthodologie appliquée à l'inventaire des stations du suivi des habitats riverains et à l'analyse des données est décrite avant la présentation des résultats pour les différents plans d'eau considérés. Les différents aménagements correcteurs alors effectués sont décrits et évalués. Sur les rives des réservoirs, le déboisement favorise la recolonisation végétale au-dessus du niveau d'eau maximal et accélère le dégagement des débris au-dessous de cette cote, les plantations d'herbacées et d'arbustes s'avèrent inefficaces dans la zone de marnage alors que l'endiguement de baie permet de développer de nouveaux milieux riverains en retrait d'un réservoir. Dans les rivières à débit réduit, desensemencements aériens ont servi à implanter rapidement un tapis herbacé contrant le ruissellement sur des plaines exondées alors que les plantations d'arbustes et d'herbacées n'ont guère réussi à consolider ces milieux ; la construction de seuils a annulé l'effet de l'exondation dans certaines sections de rivière et amélioré la navigabilité. Les coupes de rajeunissement d'arbustales en marge de la Grande Rivière ont permis d'accroître la productivité de ces habitats pour la faune et leur utilisation, notamment par le lièvre et l'original. La construction d'îlots pour la sauvagine et de fossés pour le rat musqué dans une baie du réservoir La Grande 1 n'ont pas donné jusqu'à présent les effets escomptés, la productivité accrue de ce milieu étant surtout redevable à l'émergence des tourbières flottantes ; lesensemencements ont accéléré la colonisation végétale alors que seules les plantations de boutures de saules ont réussi. Des essais (drainage, digue, transplantation d'espèces herbacées) dans une tourbière permettent d'orienter des travaux contribuant à augmenter la productivité de tels milieux. En bordure des réservoirs, l'implantation de la végétation riveraine n'est pas favorisée par la gestion des niveaux d'eau, les seuls habitats productifs étant surtout associés aux tourbières flottantes. Dans les rivières à débit réduit et les voies de détournement, les habitats riverains tendent vers un équilibre adapté aux nouvelles conditions hydrologiques qui les rendront plus étroits. La végétation aquatique a subi une baisse notable en répartition et recouvrement dans la Grande Rivière, ce qui semble relié aux variations journalières du niveau d'eau.

Mots clés : Végétation riveraine, végétation aquatique, suivi environnemental, mesures d'atténuation, aménagements correcteurs, complexe La Grande.

Liste de distribution : Ministère de l'Environnement du Québec, Comité consultatif pour l'Environnement de la Baie James, Comité d'examen, Administration régionale crie, Communautés crie, Société Eeyou, Société Makivik, Société de la faune et des parcs du Québec, Société d'énergie de la Baie James, Société de développement de la Baie James, Municipalité de la Baie James, Comité conjoint chasse, pêche et trappage, Association canadienne d'électricité, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Unités d'environnement, de relations avec le milieu des divisions d'Hydro-Québec, Centre de documentation de la Direction Environnement d'Hydro-Québec.

Version : finale

Code de diffusion : interne/externe

Date : décembre 2001

Cote au Centre de documentation Environnement d'Hydro-Québec : HQ-2001-120